



Chambéry, mercredi 15 juillet 2015

Communiqué de presse

Un loup abattu à Villarodin le Bourget

Lundi 13 juillet au soir, un loup a été abattu sur la commune de Villarodin le Bourget, en Maurienne. Il s'agit d'un loup mâle, dont le cadavre a été pris en charge par les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et déposé au laboratoire départemental d'analyses vétérinaires de la Savoie afin d'y réaliser les prélèvements nécessaires.

L'opération, placée sous le contrôle technique de l'ONCFS, a été mise en œuvre en collaboration avec les lieutenants de louveterie et les chasseurs ayant suivi une formation préalable.

Ce prélèvement s'inscrit dans le cadre d'un arrêté préfectoral en date du 6 juillet 2015 ordonnant la réalisation d'un tir de prélèvement en vue de la protection contre la prédation du loup des troupeaux domestiques sur les communes de Saint-André, Modane et Villarodin le Bourget.

Contact presse :

Axel REBECQ, chef du service interministériel de la communication

☎ 04 79 75 50 16 et 06 24 99 84 67